

N°33

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION

AU CŒUR

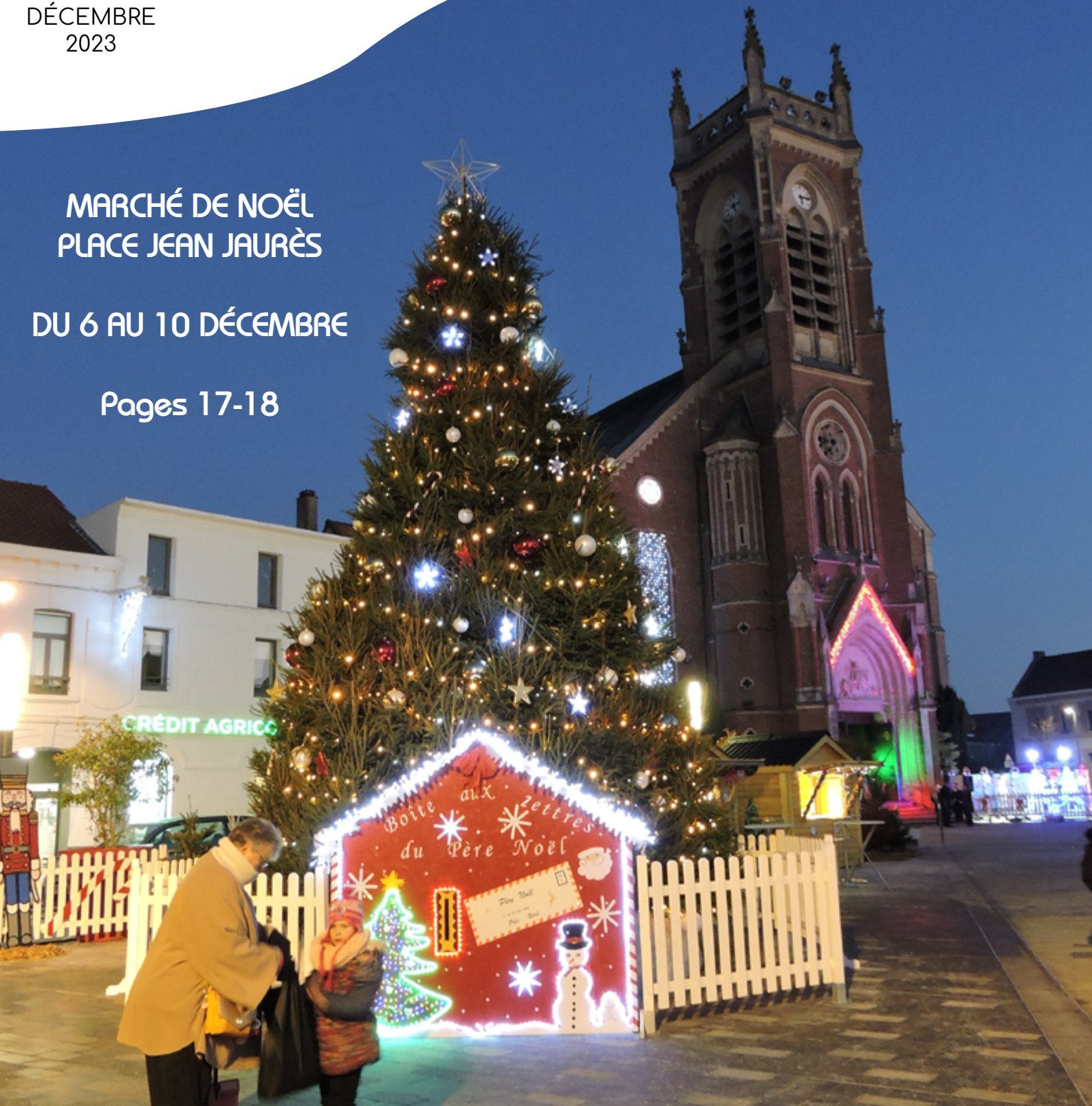
d'  Aniche

DÉCEMBRE
2023

MARCHÉ DE NOËL
PLACE JEAN JAURÈS

DU 6 AU 10 DÉCEMBRE

Pages 17-18



Édito de la 1^{ère} Adjointe, Jessica Tanca,



Pages 18-19
Village de Noël 2023

Page 9
Les Assistantes Maternelles honorées à l'occasion de leur Journée Nationale

Pages 32-33
Que fait le Centre Communal d'Action Sociale ?

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Pages 3-6

- Édito de la 1^{ère} Adjointe
- LE DICRIM - Présentation des risques technologiques : les accidents nucléaires
- Réglementation du stationnement pour les personnes en situation de handicap
- Le recensement, c'est utile pour construire demain !
- Actions Petites Villes de Demain : Retour sur la rencontre Artisans/ Commerçants
- Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce : un événement à ne pas manquer !

TRAVAUX-ENVIRONNEMENT-CADREDEVIE ..Pages7-8

- Réhabiliter votre habitation : l'OPAH-Ru en Coeur d'Ostrevent
- Un point sur les travaux
- Ramassage des sapins naturels en hippo-benne

JEUNESSE - ENFANCE - ÉDUCATION Pages 9-14

- Les Assistantes Maternelles honorées à l'occasion de leur Journée Nationale
- Développer le goût dès la crèche
- Les élèves de l'école Wartel en sorties scolaires
- Maxime Quévy dit NON au harcèlement
- C'est officiel, le collège a sa Classe Défense !
- Le collège a remis les brevets 2023
- Les nouveaux bacheliers à l'honneur
- Succès pour la Journée de la Jeunesse
- Écoles des Parents : Osez se faire confiance
- Atelier Parents/Enfants : Carte de Voeux
- Forum des Parents : La saphrologie
- Ateliers Numériques à la Médiathèque
- Après-Midi récréatif organisé par l'OMS

FÊTES & CÉRÉMONIES - CULTURE Pages 15-22

- Tout le monde se bouge pour Octobre Rose !
- La cérémonie du 11 novembre a rassemblé beaucoup de monde
- Le devoir de mémoire expliqué aux enfants
- Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
- La Pièce Montée se met à danser !
- Village de Noël 2023
- Les Rendez-vous de la Médiathèque
- Faites votre carte de voeux à la Médiathèque avec le Cercle Polychrome
- Spectacles de Noël à la Médiathèque
- Sorties Cinéma du 29 nov. au 2 janv. 2024 à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati

SPORT

Pages 23-25

- Une soirée de l'horreur réussie pour la 1^{ère} Zombie Run
- Une 5^{ème} édition réussie de la Tranchée de Kopierre
- Aniche Arts Martiaux Académie maintient son niveau national
- Avec l'AAC, le sport devient accessible à tous !

VIE ASSOCIATIVE Pages 26-31

- Ultimo de la Chapelle aux Tilleuls et la Société Anichoise de Chasse
- Séances de furetage sur la Plaine des Navarres
- L'ADALA a fêté le maquettisme et le modélisme
- L'Histoire des Mines d'Aniche retracée dans une exposition
- Assemblées Générales
- La Confrérie de Kopierre recherche des bénévoles
- C'est dans la hotte ! avec O₂
- Soirée St Valentin avec Les Amis du SCA
- Don de sang
- Noël au Luxembourg
- Supers Lotos de l'ALAPAGE et du club des supporters du SCA

SOCIAL - VIE PRATIQUE Pages32-35

- Que fait le Centre Communal d'Action Sociale ?
- Intoxication au monoxyde de carbone : reconnaître ces symptômes peut sauver des vies !
- Permanences CNL59, ADIL, France Rénov', ...
- « Mon Petit Village » du Clos des Arums
- Des paniers solidaires distribués à 150 foyers anichois

EMPLOI Page36

- Ensemble pour aGir et Ensemble
- Zoom sur DEST1 : L'équipe DEST1 se renouvelle avec un nouveau coach !
- Alstom Crespin recrute

COMMERCES Pages 37-38

- Votez pour la vitrine décorée que vous préférez !
- Un Point Presse au Palais de la Bière
- Sophiane Galland, nouvel entrepreneur à Aniche

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE Page 34

- Rassemblement Citoyen, Aniche, ma commune, j'y tiens

SORTEZ VOS AGENDAS ! Page 39

LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS Page 40

Chères Anichoises, Chers Anichois



À l'approche des fêtes de fin d'année, l'esprit de Noël va frapper aux portes des foyers de la commune, créant ainsi une atmosphère chaleureuse et familiale.

Avec les services municipaux, les élus vous préparent différents événements d'ampleur dans la commune. Evidemment, le marché de Noël qui aura lieu sur la Place Jean Jaurès mais également, entre autres, la distribution des jouets pour les élèves des écoles maternelles et la distribution des friandises de Noël pour tous les écoliers de la commune. Ce qui permettra aux petits et aux grands de patienter avant l'arrivée du Père Noël.

Cette année les élèves de CM2 se rendront plus tôt en classe de neige. Traditionnellement organisées en janvier, cette année les jeunes partiront du 14 au 22 décembre 2023 à Châtel en Haute-Savoie. En accord avec l'Education Nationale, 120 enfants accompagnés de leurs professeurs pourront découvrir les joies de la montagne.

Les activités seront riches et diverses : apprentissage du ski, randonnée raquettes, conduite d'attelage de chiens de traîneaux, visite de la ferme, du musée de la vieille douane, jeux de neige, etc... qui feront vivre aux enfants une expérience riche et mémorable.

Le coût total par élève est de 850 euros, les familles Anichoises participent à hauteur de 165 euros, le reste étant à la charge de la collectivité. La municipalité est enthousiaste à l'idée d'offrir aux enfants la possibilité de s'amuser et de créer des souvenirs inoubliables lors de ces classes de neige.

Les prochaines vacances de Noël approchent à grands pas et le Conseil Municipal, Monsieur le Maire et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour des fêtes de fin d'année joyeuses et festives.

Puissiez-vous passer ce temps entourés des personnes que vous chérissez le plus dans votre vie.

**Avec tout mon dévouement,
Jessica Tanca,
Adjointe aux Affaires Scolaires.**

Permanences des élus

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche reçoit sur rendez-vous tous les lundis. Les Adjoints reçoivent en fonction de leur délégation. Prendre rendez-vous par téléphone au 03 27 99 91 11 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Au Coeur d'Aniche

Magazine d'informations municipales
Édition mensuelle exceptée en août
Directeur de la publication : Xavier Bartoszek
Conception : Service Communication
Impression : TS Marketing
Tirage : 4 700 exemplaires

DICRIM,

Présentation des risques technologiques : les accidents nucléaires

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document obligatoire qui permet de porter à votre connaissance les risques auxquels vous êtes exposés sur la commune, les mesures prévues pour alerter, protéger, secourir et les conduites que chacun doit tenir en cas d'alerte.

Ce mois-ci, nous vous présentons les risques technologiques concernant les accidents nucléaires.

Le DICRIM est également consultable sur le site officiel de la ville www.aniche.fr dans l'onglet Mairie/Services/Urbanisme/DICRIM.

Pour les habitants ne bénéficiant pas d'internet, un exemplaire papier est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

ACCIDENTS NUCLÉAIRES

Les installations nucléaires sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Celle qui est la plus proche du territoire d'Aniche est la centrale de Gravelines, située à une distance de 150 km.

En cas d'accident nucléaire, les risques pour la population sont l'irradiation :

- exposition de l'organisme à des rayonnements issus d'une source radioactive et la contamination
- dépôt sur la peau d'une substance radioactive.

Consignes de sécurité en cas d'accident nucléaire

- Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur, si vous êtes dans un véhicule, gagnez un abri (immeuble, logement, ...) le plus rapidement possible
- Fermer portes et fenêtres et couper la ventilation
- Prendre de l'iode, uniquement sur instruction du Préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé à domicile au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée, dans les lieux collectifs définis par le Préfet. Les femmes enceintes et les enfants de moins de 13 ans sont principalement concernés
- Se préparer à une éventuelle évacuation et, le cas échéant, suivre les consignes d'évacuation des zones concernées
- Se munir de son kit d'urgence comprenant vos affaires de 1^{re} nécessité
- Adopter les bonnes pratiques numériques en situation d'urgence. Rendez-vous sur le site : <https://www.gouvernement.fr/risques>
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école : ils sont pris en charge par l'Administration
- Ne pas téléphoner afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours
- Ne pas toucher aux objets qui se trouvent à l'extérieur
- S'il pleut, laisser dehors tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie (parapluie, chaussures, manteau, imperméable, ...)

Les stocks de comprimés d'iode disponibles pour la population d'Aniche sont situés au centre de Marchiennes. La posologie conseillée pour une adulte est de 2 comprimés d'iode toutes les 12 heures à prendre seulement en cas d'accident nucléaire sur ordre des autorités.

Le recensement, c'est utile pour construire demain !

Une partie de la population de notre commune sera recensée entre le 18 Janvier et le 24 Février 2024.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, ... vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

En 2024, une partie de la commune est recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

Liste des adresses recensées

| | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 29-69-83 et 89D | Rue Gaspard | 19-42A-55-86-88 et 93 | Rue Patoux | 16 | Rue d'Azincourt |
| 3-7 et 13 | Résidence Camille Vostra - Avenue du Premier Mai | 3B-48-55-74-96-125 et 133 | Boulevard Paul Vaillant Couturier | 17 et 92 | Rue de Bobingen |
| 8 | Cité Caton | 8 et 11 | Voie Sentron | 12 | Rue de Bretagne |
| 8 | Rue de Bergerac | 33 et 56 | Rue Auguste Dubray | 7 et 14 | Rue de Flandres |
| 2 | Rue de Castillon | 18-28 et 33 | Place Berrioz | 1 bis-1 D-41-48-52-59-64-75-96-98-111-132 et 138 | Rue de Novy-Bor |
| 7 | Rue de Fonsac | 7-11 et 65 | Rue Buisson | 15 | Rue de Picardie |
| 5 | Rue de la Briquette - Le Clos Delestraint | 10-13-22-38-66 et 71 | Rue Carnot | 7-16 et 28 | Rue de Provence |
| 10 | Rue de la Cognée | 10-28-36-45 et 65 | Rue d'Alsace | 9bis-16-32-37-41-43-62-63-71-99-108-119-124-127-136-145-163-166-177-200-202B-205-212-246-260B et 262 | Boulevard Drion |
| 13 | Rue de Libourne | 6-10-26 et 53 | Rue de Lorraine | 1 b-29-39-47-51-62-90-112-137 et 138 | Rue Edmond Laudeau |
| 2-5 et 7 | Rue de Marennes | 21 et 29 | Rue Delforge | 8-11-31 et 35 | Rue Jean Moulin |
| 24 et 32 | Rue de Montguyon | 11 | Rue des Mimosas | 15-63 et 105 | Rue Jean Rousselin |
| 2 et 32 | Rue de Rochefort | 1 et 2 | Impasse Ducret | 1 bis-8-23-27-34-92-94-121 et 131 | Rue Kopierre |
| 13 et 16 | Rue de Saintes | 11-31-36-38 et 60 | Rue Ducret | 4-6-31-35-38 et 86 | Rue Louis Chantreau |
| 15-20-29-38-56 et 98 | Rue de Verdun | 36 | Rue Edouard Gibour | 8 et 11 | Cité Belotte |
| 6-30 et 52 | Rue Delforge | 22 et 33 | Rue Fauqueux | 2C-45-63 et 65 | Rue Delval |
| 2 et 6 | Cité Delille | 11 | Rue Fogt | 11-33G et 39 | Rue Denfert Rochereau |
| 5-21-24-43 et 54 | Rue des Frères Fâche | 4-11-16 et 22 | Rue Gambetta | 9-14-51-53-59-63 et 67 | Rue Denis Cordonnier |
| 13-27-34-35-36 et 45 | Rue des Frères Martel | 2-10-14-21 et 27 | Rue Georges Braque - Résidence Auguste Dubray | 23 et 31 | Cité des 38 |
| 11-26 et 30 | Résidence des Marronniers | 30-50-54-58-63F-67-73-74 et 76 | Rue Henri Barbusse | 7 | Cité des 13 |
| 13 | Rue des Pâquerettes | 6 et 9 | Rue Henri Loïsne - Place Jean Foulon | 7-9-13 et 17 | Allée du Château d'eau |
| 22-31-35-45-54-64-75-93-102-106-153B-161-167-170-172-195-209 et 309 | Rue du Général Delestraint | 4-22-26-29-30A-51-81-97-100-113-115-139 et 179 | Rue Jean Jourès | 37-41-49 et 55 | Rue du Moulin Blanc |
| 15-18-24 et 30 | Rue du Marquis de Traisnel | 174 | Rue Jean Jourès prolongée | 12 et 24 | Rue Eugène Natiez |
| 9-9B et 30 | Avenue du 1 ^{er} Mai | 10D et 20 | Rue Jules Domisse | 7B | Rue Gabriel Péri |
| 13-25-27-46-50-59-71 et 104 | Rue Elie Fendali | 22-42-46 et 60 | Rue Jules Ferry | 1-18 et 29 | Rue Guy Moquet |
| 12-26-39 et 67 | Rue des Frères Lemaire | 6-11-15 et 24 | Rue Pablo Picasso | 1-28-40-54 et 65bis | Rue Jean Lutas |
| | | 4 | Rue d'Artois | 4 | Rue Lucie Aubrac |
| | | | | 26-71bis-79 et 122 | Rue Robert Verrier |

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 18 Janvier 2024. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Il vous proposera le recensement en ligne ou vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 24 février 2024.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 03 27 99 91 10 ou 12 ou 18.

Règlementation du stationnement pour les personnes en situation de handicap

Nous constatons régulièrement un abus de l'utilisation de la carte mobilité réduite qui conduit aux précisions ci-dessous.

Il existe plusieurs cartes dites de mobilité réduite. Ces dernières sont plastifiées et diverses sécurités sont apparentes à l'intérieur du support. Les cartes originales doivent être utilisées et les photocopies ne sont pas admises.

Ces cartes présentent des mentions qui précisent le niveau du handicap et par conséquent les droits attachés. Seule la carte précisant « Stationnement personnes handicapées » (Carte N°03) permet le stationnement sur les emplacements « Personnes à mobilité réduite » (PMR/ Fond bleu et logo). Le stationnement en zone réglementée est également autorisé gratuitement.



La carte de stationnement est attribuée sur décision médicale grave. Elle s'adresse aux personnes ne pouvant excéder 200 mètres de marche, souffrant de déficiences motrices ou viscérales et/ou utilisatrices de prothèses des membres inférieurs ou fauteuils, ...

Se garer sur une place handicapée, hors cas autorisés, est assimilable à un stationnement gênant : vous risquez une amende forfaitaire de 135 € (majorée à 375 €) en vertu de l'article R417-11 du Code de la Route. Cette sanction peut être accompagnée d'une immobilisation et d'une mise en fourrière. De même, la carte est strictement réservée aux personnes titulaires de la carte ou à son accompagnant en sa présence, toute personne se servant d'une carte PMR qui ne lui est pas attribuée est passible d'une amende.

Dès que le maire a réservé une place de stationnement par arrêté municipal, cette place peut être occupée par tous les titulaires d'une des cartes de stationnement. La réglementation prévoit également une signalétique verticale et un marquage au sol. Le ou les emplacements PMR ne sont pas attribués à titre privé.

Actions Petites Villes de Demain

Retour sur la rencontre Artisans/Commerçants



Lundi 16 octobre dernier, plus de vingt artisans et commerçants anichois étaient rassemblés à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati pour un premier temps d'échanges avec la Ville et ses partenaires.

En effet, Aniche structure peu à peu sa stratégie en matière de redynamisation du Centre-Ville et mobilise autour d'elle structures d'accompagnement et dispositifs financiers.

Les artisans commerçants, sédentaires et non sédentaires, ont pu bénéficier d'une présentation des aides mobilisables. L'opérationnalité était au rendez-vous avec séance de

questions/réponses, illustrations concrètes, diffusion des contacts utiles et échanges directs avec les interlocuteurs.

À l'issue de la rencontre, les artisans et commerçants ont eu la possibilité d'évoquer leurs attentes et leurs idées d'actions. 3 d'entre elles sont d'ores et déjà à l'étude pour une mise en place prochaine :

- la création d'une page d'information étoffée dédiée au commerce dans le bulletin mensuel « Au Cœur d'Aniche »,
- l'intégration d'un annuaire des commerçants artisans sur le site internet de la Ville,
- l'organisation d'un concours « Vitrines en fêtes » pour la période des fêtes de fin d'année 2023 (voir page commerce p. 37)

Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce

Un évènement à ne pas manquer !

Vendredi 12 et samedi 13 avril 2024, de futurs commerçants investiront le Centre-Ville pour tester leurs projets.

Avec le soutien de la Banque des Territoires et de la Région Hauts de France dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, l'objectif principal de cette action innovante est d'attirer des porteurs de projets à Aniche pour leur donner envie de s'installer en Centre-Ville.

Concrètement, les locaux commerciaux vacants deviendront pendant 36 heures les boutiques des porteurs de projets qui accueilleront experts (banquiers, assureurs, ...), structures d'accompagnement (CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ...), mais aussi consommateurs (habitants, étudiants, ...) pour présenter, faire évoluer et confirmer leurs projets. Il peut s'agir de nouveaux projets (création d'entreprise ou du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, ...) ou du développement d'activités nouvelles par une structure déjà existante.

Couplé au marché hebdomadaire le vendredi matin et au Salon du Savoir Faire et du Faire Savoir porté par l'association « Mister Nord-Pas-de-Calais » le samedi, l'évènement récompensera les meilleurs projets par un système de prix (dont un décerné par un vote du public via les réseaux sociaux). Le gagnant représentera également Aniche lors de la finale nationale du programme.

L'enjeu est grand pour la Ville car, avec 60% des projets qui perdurent à l'issue du programme et, parmi eux, 80% qui sont toujours ouverts 3 ans après, Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce pourrait permettre d'accélérer la dynamique engagée pour la redynamisation du Centre-Ville.

Vous avez un projet ? Vous souhaitez le tester en participant à l'action ? Vous voulez faire partie des équipes qui testeront les projets et accompagneront les porteurs ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Marie-Anne Forconi au 03 27 99 91 03 ou à maforconi-pvd-aniche@orange.fr.



Réhabiliter votre habitation : l'OPAH-RU en Cœur d'Ostrevent



Cœur d'Ostrevent a signé une convention, d'une durée de 5 ans, avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'Etat et les communes d'Aniche, Auberchicourt et Somain afin de mettre en place un programme spécialement conçu pour vous aider à améliorer votre logement, tout en allégeant la charge financière qui y est associée : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain.

Qu'est-ce que l'OPAH-RU ?

L'OPAH-RU est un programme de réhabilitation des logements qui offre des aides financières et un accompagnement gratuit pour la réalisation de travaux visant à améliorer votre habitation.

Qui peut en bénéficier ?

Il s'agit d'une opportunité précieuse pour :

- Les propriétaires bailleurs ;
- Les propriétaires occupants ;
- Les syndicats de copropriétés situés dans le périmètre établi.

Si vous résidez dans le périmètre défini de la ville d'Aniche, alors vous êtes potentiellement éligible à ce programme.

Quels travaux sont concernés ?

L'OPAH-RU couvre un large éventail de travaux visant à améliorer le confort, la sécurité, et l'efficacité énergétique de votre logement. Voici quelques-uns des types de travaux pris en charge :

- Les travaux d'adaptation : si vous avez des besoins particuliers, comme le remplacement de votre baignoire par une douche ou l'installation d'un monte-escalier pour faciliter l'accès aux étages, l'OPAH-RU peut vous aider à réaliser ces ajustements pour rendre votre maison plus fonctionnelle.
- Les travaux de rénovation énergétique : comme les travaux d'isolation, de remplacement de systèmes de chauffage inefficaces, ou encore l'installation de sources d'énergie renouvelable peuvent contribuer à réduire vos coûts énergétiques tout en réduisant l'empreinte environnementale.
- Les travaux de réhabilitation globale : Si votre maison nécessite une réhabilitation plus substantielle, telle que des travaux de gros œuvre comme le ravalement d'une façade, de rénovation électrique, ou toute autre amélioration majeure, l'OPAH-RU peut vous accompagner dans ces projets ambitieux.

Les conditions générales à respecter :

- Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier.
- Les travaux doivent entrer dans une thématique de l'OPAH-RU (adaptation du logement, travaux de rénovation énergétique, réhabilitation de logements dégradés).
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment labellisés RGE.

Un accompagnement gratuit de votre projet :

Toute personne qui souhaite obtenir des informations est invitée à contacter l'opérateur SOLIHA, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 par téléphone au 0 800 000 066 ou par mail à opahrucoco@solihha.fr.

Des permanences sont également organisées à la Maison des Services Publics (5 rue Henri-Barbusse) le 1^{er} vendredi de chaque mois de 8h30 à 12h.



Un point sur les travaux



Pendant les vacances de Toussaint, des travaux d'isolation des sols ont été réalisés à l'école Léon-Basuyaux.

En effet, les anciens parquets vétustes de 4 classes ont été recouverts de sols souples posés par l'entreprise Lefebvre Père et Fils.

Le coût de cette rénovation s'élève à 23 000 € TTC.

Ces travaux de revêtements de sols



ont pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des enfants mais également l'isolation thermique et phonique entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage.

À l'arrière du Cinéma, les Services Techniques sont également intervenus pour une remise en état du portail qui avait bien besoin d'un bon coup de fraîcheur.

Ramassage des sapins naturels en hippo-benne

Comme l'an dernier, la Municipalité organise un ramassage des sapins naturels de Noël assuré par une benne tirée par deux chevaux de race Trait du Nord.

Les ramassages auront lieu les :

Lundi 8 janvier 2024

pour le secteur 1

Rues du Gal Delestraint, de la Briquette, de Verdun, Fendali, Gaspart, des Frères Fâche, Delforge, du Moulin Blanc, Denfert Rochereau, Lutas, Cordonnier, Delval, Verrier, Bd Drion, Bd Paul Vaillant Couturier, Cité Archevêque, Cité des loups.

Mardi 9 janvier 2024

pour le secteur 2

Rues Dubray, Berrioz, Fogt, Lemaire, Ducret, Domisse, Buisson, Laudeau, Rousselin, Centre-Ville, Quartier du Champ de la Nation.

Déposez votre sapin sur le trottoir la veille après 19h, sans sac, sans neige, ni décorations.

Après ramassage, les sapins seront broyés et serviront de paillis organique pour les massifs de la ville.

Vous avez également la possibilité de déposer votre sapin au Centre Technique Municipal le samedi 6 janvier de 8h30 à 12h.



Les Assistantes Maternelles honorées

à l'occasion de leur Journée Nationale



Samedi 18 novembre, au Relais Petite Enfance Intercommunal situé à l'angle des rues Domisse et Gambetta, les assistantes maternelles ont été honorées à l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles en présence du Maire d'Aniche, Xavier Bartoszek, de l'Adjointe à la Petite Enfance, Jessica Tanca, de la Maire de Monchecourt, Jeanne Roman et de nombreux élus et responsables.

Cette journée était consacrée à la valorisation du métier d'assistante maternelle et à la promotion de l'accueil individuel. Elle a débuté par un atelier de confection d'un stick inhalateur à base d'huiles essentielles, avec l'aromathérapeute Valérie Loin (pour les assistantes maternelles).

La thématique « apprendre à gérer ses émotions en toutes situations relationnelles » a beaucoup intéressé les professionnelles présentes qui ont pu découvrir (ou approfondir) leurs connaissances sur les bienfaits des huiles essentielles relaxantes et apaisantes.

Cette belle journée a permis aux professionnels de la Petite Enfance de montrer les subtilités de leur métier aux parents présents, de mieux comprendre l'intérêt de cet accompagnement et, à tous, de partager de beaux moments avec les enfants.

Le Relais Petite Enfance regroupe aujourd'hui 54 assistantes maternelles agréées dont 33 sur Aniche et 21 sur le territoire de Monchecourt pour un total de 66 enfants.

La collaboration entre la ville d'Aniche et celle de Monchecourt est très riche dans le cadre du Relais Petite Enfance et pourrait se développer à nouveau au travers de la signature prochaine de la Convention Territoriale Globale à l'échelle de la CCCO qui permettra d'enclencher un projet territorial global d'amélioration des services aux familles.

Tout au long de l'année, les familles peuvent trouver auprès du Relais Petite Enfance des renseignements sur les différents modes d'accueil ainsi qu'une liste des assistantes maternelles agréées.

C'est aussi un lieu où les assistantes maternelles peuvent partager des temps d'accueil collectifs des enfants. Renseignements auprès de Nathalie, responsable du RPE au 06 78 09 83 51.

Développer le goût dès la crèche

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants du Multi Accueil Maria-Montessori ont pu participer à de nombreux ateliers de dégustations.



Tout au long de la semaine, il y a eu des activités appropriées : confection de gâteaux, ...

Une après-midi autour de ce thème avec nos aînés du Béguinage « Le Clos des Arums » a eu lieu au sein de la structure.

Les papilles des petits comme des grands ont été sollicitées pour le plus grand bonheur de tous.



Les élèves de l'école Wartel en sorties scolaires



Durant la Fête des Sciences, qui s'est déroulée du 9 au 13 octobre, les élèves du CE2 au CM2 de l'école François-Wartel se sont rendus au Centre Historique Minier de Lewarde.

Les enfants ont pu découvrir, par le biais de visites guidées et d'expositions, un ancien puits de mine avec ses machines, ses odeurs, ses ambiances, sa galerie de mine reconstituée, et partout les traces du travail et de la vie des hommes.

Le vendredi 13 octobre, ce fut au tour des CE2 de voyager et de rêver sans quitter Aniche grâce à l'exposition artistique organisée par l'association des 4A. Cette initiative, lancée par le président des 4A, Michel Masclat, permet d'associer les enfants scolarisés à la découverte de l'art.



Chaque année, les classes de CM2 se voient proposer par leurs enseignants une journée vélo sportive et éducative pour acquérir quelques savoirs essentiels sur l'utilisation du vélo et la circulation en toute sécurité. Parce qu'il ne suffit pas de juste mettre un casque, des genouillères et de pédaler pour savoir bien rouler à vélo.



Maxime Quévy dit **NON** au harcèlement



Jeudi 9 novembre, toute l'école Maxime-Quévy s'est mobilisée pour dire NON au harcèlement scolaire. La consigne avait été donnée de venir habillé en bleu et tous les élèves ont reçu un bracelet bleu sur lequel était écrit : « NON AU HARCELEMENT Quévy 09/11/2023 ».

Au sein des classes, du CE2 au CM2, les élèves ont abordé ce thème et ont rempli le questionnaire proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

La journée s'est terminée par une photographie collective prise dans le hall de l'école. L'affiche était tenue par les élèves, bras levés bien haut pour faire voir ce bracelet bleu d'engagement.



C'est officiel, le collège a sa Classe Défense !



Mardi 7 novembre, le drapeau de la Classe Défense a été remis à la classe de 6^{ème} D du collège Théodore-Monod. Celui-ci officialise la création de cette Classe Défense et le partenariat engagé avec la Musique Militaire de l'Infanterie de Lille.



La cérémonie a eu lieu dans la cour de l'établissement, sous la



direction de Guillaume Raison, Directeur de l'E.M.M.A. (École de Musique Municipale d'Aniche) devant tous les élèves et personnels de l'établissement réunis pour l'occasion.

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, a offert le drapeau à Mme Tissot, Principale du collège, qui l'a ensuite remis à Léonie, élève de la classe de 6^{ème} D qui sera porte-drapeau pour cette année scolaire.

Les élèves de la Classe Défense ont pu bénéficier d'un entretien avec les musiciens de l'Infanterie juste avant que ceux-ci ne les accompagnent pour la cérémonie.

Les élèves s'étaient préparés, avec l'aide de leurs enseignants, pour ce jour particulier :

- Ils ont créé le logo de la Classe Défense en Arts Plastiques avec Mme Jouannet. Celui-ci figure sur le drapeau qui leur a été remis.
- Ils ont écrit des lettres pour le parrainage avec les musiciens de l'Infanterie en Français avec Mme Coget.
- Ils ont fait des recherches sur les soldats d'Aniche de la 1^{ère} Guerre Mondiale en Histoire avec Mme Dillies : Alicia, Alexiane et Shayna ont lu leur texte lors de la cérémonie et les travaux de la classe sont exposés dans le hall du collège.
- Ils ont appris 2 couplets de la Marseillaise en Education Musicale avec Mme Delille, qu'ils ont chantés dans la cour, accompagnés des élèves de 6^{ème} I de M. Chabanois, de la chorale de Mme Delille, et des élèves de CM2 de Mme Vertray, devant un public très nombreux.



Bien qu'un hommage ait été rendu aux enfants d'Aniche morts lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale ce mardi 7 novembre au collège, les élèves de 6^{ème} D engagés dans ce projet ont été en partie présents à la Commémoration du 11 novembre organisée par la municipalité.

Ils ont pu montrer leur exposition aux parents et personnes présentes puisque leurs travaux ont été transférés à la salle Claudine-Normand pour l'occasion.

Le collège a remis les brevets 2023



Vendredi 20 octobre était le jour du retour sur les bancs du collège Théodore-Monod pour les anciens élèves de 3^{ème}.

Accompagnés de leurs parents ou de leurs fratries, les ex-collégiens aujourd'hui lycéens sont venus chercher leur diplôme national du brevet, qui consacre la fin de leur parcours scolaire au sein du collège.

Cette cérémonie s'est déroulée, sous la houlette de la Principale du collège, Mme Tissot et de ses enseignants, en présence de l'Adjointe aux Affaires Scolaires, Jessica Tanca, du Conseiller Départemental, Charles Beauchamp et de la Conseillère Municipale, Isabelle Chantreau. Professeurs et

élèves ont profité de la cérémonie pour prendre des nouvelles, les uns des autres.

Les nouveaux bacheliers à l'honneur

Une réception était organisée vendredi 20 octobre pour féliciter et récompenser les jeunes anichois ayant obtenu leur baccalauréat en 2023.

Le Maire Xavier Bartoszek, a accueilli à la Salle des Mariages, 32 nouveaux bacheliers en présence de leurs parents et de nombreux élus.

Il a tenu à féliciter les jeunes diplômés pour leur travail assidu durant cette période particulière et a rappelé l'attention que porte la municipalité à l'avenir de la jeunesse anichoise.

Il leur a ensuite souhaité pleine réussite dans la poursuite de leurs études qu'il espère fructueuses, puis il a invité ses collègues élus à remettre un cadeau à chaque bachelier.

Les bacheliers anichois 2023

ALLAZZETTA Mathis, AMROUCHE Abdel Hamid, BELLA Yassine, BLAY Dana, BONNEVALLE Chloé, CHARTIER Mattéo, CZAPARA Thibault, DABROWSKI Thibaut, DATTICHES Jade, DAUTRICHE Martin, DELILLE Julie, DENIS WILLEMO Faustine, FLASZENSKI Leny, FREDOUELLE Ethan, GUILLAUME Léa, GUILLEMOT Alice, KASSA BEGDHOUCHE Billal, KEMPYNCK Marina, LECOUFFE Lana, LERICHE Louis, MARIN HELBECQUE Ylan, MARIR Jenna, MARISSAL PAULIN Tristan, MOSKALIK Emeline, MUREZ Victoria, PETITPRE Marine, PICQUETTE Marie, POUILLE Maïlys, TANCA Thibaut, TOUTAIN Clara, VINCENT Pauline, ZERGOUNE Allan.



Succès pour la Journée de la Jeunesse



Mercredi 22 novembre, à la salle Louis-Pol, s'est déroulée la Journée de la Jeunesse réservée aux 11-17 ans organisée par l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E.

Durant tout l'après-midi, les participants ont pu s'adonner à des activités artistiques, comme la réalisation d'un mur d'expression et la participation à un atelier d'écriture de chant et de slam mais aussi manuelles comme la cuisine ou encore numériques avec la réalité virtuelle et les jeux vidéos.

Cette journée mémorable a offert aux jeunes et à leurs familles un concentré d'animations, de musique et de découvertes liées aux cultures urbaines, le tout gratuitement.



École des Parents : Osez se faire confiance



L'estime de soi est relative à la valeur que l'on s'accorde et renvoie à une évaluation de soi-même. Qu'elle soit positive ou négative, elle aura un impact sur le bien-être psychologique mais aussi physique, il est donc important de la préserver favorablement.

Même si celle-ci se développe durant l'enfance, elle évolue tout au long de la vie et peut donc se renforcer. Cette école de parents présentera les moyens de la booster pour se sentir mieux en tant que parent mais aussi en tant qu'individu.

Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité vous invite à l'École des Parents sur la thématique « Osez se faire confiance : avoir des clés pour rebooster son estime de soi en tant que parent mais aussi en tant qu'individu », organisée le jeudi 7 décembre de 17h30 à 19h30 à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki, 35 rue Delforge.

Pour une meilleure participation à l'École des Parents, un animateur accueille votre/vos enfant(s) à la Ludothèque durant cette rencontre collective. Inscription gratuite et réservation auprès d'Anaïs par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.

Atelier Parents/Enfants : Carte de Voeux

Le Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité organise mercredi 20 décembre au 1er étage de la Maison de l'Enfance René-Chojnacki de 14h à 16h un atelier Parents/Enfants ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, accompagnés d'un ou des parent(s).

En cette période festive de fin d'année, venez participer en famille à un atelier ludique sur la fabrication de cartes de voeux.

La participation à ce temps collectif est gratuite. Elle nécessite une inscription préalable auprès d'Anaïs Pintiaux, par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.



Forum des Parents : La sophrologie



Stress, difficulté à s'endormir, anxiété, gestion des émotions, confiance en soi... Saviez-vous que la sophrologie pouvait vous aider à gérer les petits et gros coups durs du quotidien ?

La relaxation et la détente seront privilégiées grâce à l'intervention d'une sophrologue diplômée. L'objectif étant d'apprendre à se détendre, à mieux gérer les situations de stress, plus fréquentes de nos jours. Cette séance s'adresse à toute personne cherchant à améliorer son existence et développer son bien-être. Venez partager un moment de relaxation.

Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité vous invite au Forum des Parents sur la thématique « La sophrologie », organisé le vendredi 15 décembre de 17h30 à 19h30 à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki, 35 rue Delforge.

Pour une meilleure participation au Forum des Parents, un animateur accueille votre/vos enfant(s) à la Ludothèque durant cette rencontre collective. Inscription gratuite et réservation auprès d'Anaïs par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.

Ateliers Numériques à la Médiathèque

Vous souhaitez découvrir ou vous perfectionner en **informatique** ?

Planning ateliers numériques
À la médiathèque de 14h à 15h

Mardi 5 décembre
Usage de l'équipement informatique



Mardi 12 décembre
La visioconférence

Mardi 19 décembre
Les applications essentielles sur smartphone



Inscription au 07.85.70.54.10

Après-Midi récréatif organisé par l'OMS

Après-Midi Récréatif
Jeudi 28 décembre 2023
Salle Léo-Lagrange
9h à 12 h et de 13h30 à 16h30
Entrée : 5€ la journée
3€ l'après-midi (ignorer inclus)
La présence d'un adulte est obligatoire
Plus d'infos au 03 27 99 91 15
Aniche OMS Aniche

Tout le monde se bouge pour Octobre Rose !



Tout au long du mois d'octobre, mois de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein, de nombreux événements ont parsemé la vie anichoise.

Il y en avait pour tous les goûts allant du sport (marche, structures gonflables, ...) à la lecture, en passant par le bien-être, la culture ou encore le cinéma.

Le challenge avait pour objectif de sensibiliser à la prévention et au dépistage du cancer du sein. Chaque événement équivalait à 2 €, sous forme de dons.

De nombreux anichois et de nombreux partenaires (associations, commerçants, bénévoles), plus motivés les uns que les autres, ont répondu à l'appel et ont permis la remise d'un chèque de 3 304,50 € au profit de la Ligue contre le cancer et l'après-cancer du sein.



La cérémonie du 11 novembre a rassemblé beaucoup de monde



La cérémonie de commémoration du 11 novembre, marquant l'anniversaire de l'Armistice de 1918, a réuni près de 300 participants.

Elle a débuté par une messe en mémoire des victimes du conflit



armé, organisée à l'église Saint-Martin, où les fidèles ont uni leurs prières pour honorer la mémoire des hommes et femmes qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.



Le cortège s'est ensuite dirigé vers le Monument aux Morts, Place Berrioz, où les participants se sont recueillis pour rendre hommage aux héros de la Grande Guerre sous la direction de Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, et en présence des élus, des Anciens Combattants, des Sapeurs-Pompiers, du Conseil Municipal des Enfants et des



Jeunes (CME-CMJ), du Conseiller Départemental, Charles Beauchamp, des associations locales, des enfants et directeurs d'école d'Aniche, de la Classe Défense du collège Théodore-Monod et de la population.



Après le discours du Maire, Xavier Bartoszek, et la lecture du texte gouvernemental par l'Adjointe aux Fêtes & Cérémonies, Catherine Leriche, les enfants du Conseil Municipal ont poursuivi la cérémonie en relatant quelques récits de soldats anichois morts pour la France. Un geste symbolique qui exprime la volonté de transmettre le devoir de mémoire aux générations futures.



Après le dépôt de gerbes effectué par le Maire, un enfant du CME et les Anciens Combattants, la cérémonie s'est clôturée par la Sonnerie aux Morts, une minute de silence et la Marseillaise, chantée par l'ensemble des participants, jeunes et moins jeunes, et accompagnée par l'Harmonie des Mineurs d'Auberchicourt.

Tous ont ensuite été conviés à un vin d'honneur à la salle Claudine-Normand offert par la municipalité.



Le devoir de mémoire expliqué aux enfants



En marge de la commémoration du 11 novembre, Ludovic Lebrun représentant l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) a accueilli l'ensemble des CM2 de la commune dans le local mémoriel.

Près de 200 élèves se sont vu proposer une animation en forme de devoir de mémoire, comme comprendre le fonctionnement de l'office du Bleuet de France et le protocole d'une cérémonie ou encore comment reconnaître nos élus et les différentes forces d'armée et de sécurité.



Enfin, les jeunes enfants ont eu droit à une visite du local où sont exposés les souvenirs des différents conflits, collectés auprès des membres des anciens combattants. Ils y retiennent une solidarité envers nos blessés et nos victimes d'attentats.

Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

En vertu du décret n°2003-925 du 26 septembre 2003, une cérémonie aura lieu le mardi 5 décembre à 11h45.

Le rassemblement se fera au Cimetière du Sud, rue Lutas où un dépôt de gerbes sera effectué à 12h au Caveau du Souvenir en accord avec les ACPG - CATM - TOE et Veuves OPEX. À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi aux participants à l'espace de convivialité du cimetière.



La Pièce Montée se met à danser !



La pièce Montée prépare une nouvelle pièce de théâtre intitulée « Allez ! On danse ! » qui sera présentée à la salle Claudine-Normand le dimanche 14 janvier 2024 à partir de 16h (ouverture des portes à 15h30).

Alors qu'Arthur pense passer une soirée tranquille en rentrant du travail, sa femme Béatrice lui annonce qu'elle a deux nouvelles : une bonne et une mauvaise. La bonne c'est qu'elle lui a organisé un anniversaire surprise. Quant à la mauvaise... Arthur tombe des nues. Entre la famille qui débarque, un invité malvenu un peu trop intrusif, les va-et-vient de la bonne à tout faire, et cette malle fermée au beau milieu du salon, la soirée pourrait bien virer au cauchemar !

Quiproquos, gaffes, mensonges et délires s'invitent alors à leur tour à la fête d'anniversaire, qui promet de ne pas être de tout repos !

L'entrée est gratuite. Venez nombreux !

VILLAGE DE NOËL 2023

DU MERCREDI 6 AU DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

PLACE JEAN-JAURÈS



DÉCEMBRE 6
14H-19H

16h : rencontre avec la Reine des Neiges

17h Illumination du sapin avec So' Danse et les Séléniàs

DÉCEMBRE 7
16H-19H

Venez déambuler sur notre village de Noël

DÉCEMBRE 8
10H-12H/16H-20H

16h-19h30 Le chalet du Père Noël vous accueillera et une photo souvenir vous sera remise gratuitement

17h-20h Orchestre déambulatoire dans le village



Durant ces 5 jours venez découvrir et profiter de nombreuses animations :

15 chalets, des exposants, stand repas alsacien, boissons chaudes, carrousel, luge d'hiver etc...

DÉCEMBRE 10
9H30-20H

9h30-12h30
13h30-16h30
Chalet du Père Noël

8h-14h Brocante

13h45 à 17h45
Sculpteur sur glace + final de feu

14h30 à 17h30 Gospel

18h Mapping + descente du Père Noël avec ses lutins



DÉCEMBRE 9
10H-20H

10h-13h / 14h-19h30 Chalet du Père Noël

10h30 Inauguration du village de Noël avec les Sokols d'Abscon



14h-17h Conte de Noël de l' Ecole de Musique Municipale Anichoise (E.M.M.A.) avec des automates
Salle des Délibérations en mairie

Et n'oublie pas de déposer ta liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du Père Noël située au pied du sapin sur la Place Jaurès à partir du 4 décembre

Programmation du mois de décembre 2023

Retrouvez les automates de la forêt de Noël dans la salle des délibérations en mairie **jusqu'aux vacances**
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14h-18h30
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi et Dimanche : 10h-12h / 14h-18h



17/12 : Chorale "Les Petits Chanteurs" de Lambres
Église d'Aniche à 15h30

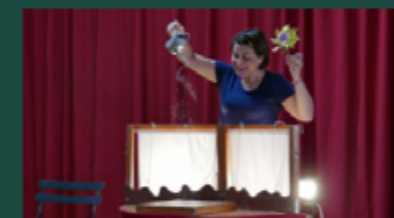


Contes en musique et chansons à partager. Et si nous découvriions des histoires qui apportent du réconfort au cœur de l'hiver ?

20/12 : Contes givrés et p'tites notes d'hiver
Médiathèque à 17h

Voir page 21

23/12 : P'tites mains pour grandes z'oreilles
Médiathèque à 10h



23/12 : Spectacle "Le Livre Magique"

Le Père Noël se retrouve coincé dans le livre magique et doit être délivré à temps pour la nuit de Noël.
Un conte musical chanté et dansé en direct. Chansons de Disney actuelles. Grande participation des enfants
Gratuit Salle Claudine Normand à 15h30
Sur réservation à la médiathèque au 03.27.92.06.64 ou par mail mediatheque@aniche.fr



Les Rendez-Vous de la Médiathèque

avec Bébés Lecteurs

Bébés Lecteurs, c'est un rendez-vous mensuel à destination des tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés au minimum d'un adulte ou d'un parent.

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 13 décembre 2023 et 10 janvier 2024 à 10h.

avec l'Heure du Conte

L'Heure du Conte, c'est un rendez-vous mensuel à destination des enfants dès 4 ans, accompagnés au minimum d'un adulte.

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 6 décembre 2023 et 3 janvier 2024.

Ces rendez-vous sont gratuits mais nécessitent une réservation auprès de la Médiathèque Norbert-Ségard par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par [mail à \[mediatheque@aniche.fr\]\(mailto:mail@mediatheque@aniche.fr\)](mailto:mail@mediatheque@aniche.fr).

Venez écouter des histoires pour vous amuser et vous évader !



avec « Les Bébés d'EMMA »

« Les Bébés d'EMMA » est un programme spécialement conçu pour les bébés dès l'âge de 3 mois, mettant l'accent sur les échanges sensoriels entre les parents, les grands-parents, les assistantes maternelles et leurs précieux nourrissons.

Un espace dédié à la découverte auditive et tactile a été aménagé, offrant à votre bébé un environnement sécurisé et apaisant. Cette stimulation précoce favorisera sa créativité, développera son sens musical et lui permettra de se socialiser dès les premiers mois de sa vie.

Les séances sont le fruit d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance et de l'enseignement de la musique, avec plus de 17 ans d'expertise, grâce à l'intervenante et professeure de flûte traversière, Delphine Andry.



Elles s'inspirent également des concepts de l'art-thérapie, offrant ainsi une approche globale et enrichissante. La Médiathèque Norbert-Ségard d'Aniche en partenariat avec l'École de Musique Municipale Anichoise, vous propose des ateliers uniques.

Les places étant limitées, il est conseillé de réserver dès aujourd'hui en envoyant un mail à g.raison@aniche.fr ou en vous rendant directement à la médiathèque située au 65 rue Patoux. Vous pouvez également réserver par téléphone au 03 27 92 06 64.

Détail des groupes

- De 3 mois à 9 mois : à 9h
- De 10 mois à 2 ans : à 9h30
- De 2 ans à 3 ans : à 10h

Dates des séances

- mercredi 6 et mercredi 13 décembre 2023
- mercredi 10 et mercredi 24 janvier 2024
- mercredi 7 et mercredi 21 février 2024

Faites votre carte de vœux

à la Médiathèque avec le Cercle Polychrome



L'atelier « Plumes et Pinceaux » du Cercle Polychrome Anichois vous propose samedi 16 décembre de 10h à 12h et de 14h à 17h une journée « Création de cartes de vœux » à la Médiathèque Norbert-Ségard.

La nouvelle année approche à grand pas... En cette période festive de fin d'année, venez participer en famille à un atelier ludique et créatif.

Une participation de 5 € sera demandée pour la réalisation de 3 cartes de vœux.

Renseignements au 03 27 92 06 64.

Spectacles de Noël à la Médiathèque

Contes givrés et p'tites notes d'hiver

La Compagnie « La Boussole » vous présentera mercredi 20 décembre à 17h son spectacle pour les enfants de 3 à 12 ans intitulé « Contes givrés et p'tites notes d'hiver ». L'entrée est gratuite.

Et si nous découvriions des histoires qui apportent du réconfort au cœur de l'hiver ?

Des contes, de la musique, des chansons qui parlent de solidarité, de générosité, de chaleur humaine... et animale ! Ça sent le genévrier, le sapin, le pain d'épice et le feu de bois.

Comme un cadeau, les mots fondent, les notes glissent, saupoudrés de flocons de neige, de cannelle et de rêves... La magie de l'hiver s'invite chez vous !

Sur un arbre sculpté et décoré de boules de neige, le public sera invité à choisir sa surprise : une histoire, une chanson, une farce ?



Petites mains pour grandes zoreilles Spécial Noël



Marion Cailleret vous présentera samedi 23 décembre à 10h son spectacle pour les tout-petits de 0 à 3 ans intitulé « Petites mains pour grandes zoreilles Spécial Noël ». L'entrée est gratuite.

Petites mains pour grandes zoreilles est un spectacle de conte et de théâtre d'objets, d'ombres et de lumières, de mots et de notes.

Le ton général est celui de la poésie, mais aussi du décalage et de l'humour. Il propose une vision du monde particulière, sous un angle original.

Pour ces 2 spectacles, une réservation est nécessaire auprès de la médiathèque au 03 27 92 06 64 ou par mail à mediatheque@aniche.fr.

Sorties Cinéma

du 29 novembre au 2 janvier 2024

à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati



MARIE-LINE ET SON JUGE

1h43/Comédie dramatique
De Jean-Pierre Améris avec Louane Emera, Michel Blanc, Victor Belmondo, ...
Mer 29/11 : 15h - Ven 01/12 : 15h - Dim 03/12 : 15h



SAW X

1h58/ Epouvante - Horreur
De Kevin Greutert Tobin Bell, Shawnee Smith, Synnøve Macody Lund, ...
Mer 29/11 : 20h30 - Jeu 30/11 : 20h30
Ven 01/12 : 20h30 - Mar 05/12 : 20h30



HARRY POTTER ET L'ORDRE DU PHÉNIX

2h18/Fantastique - Aventure - Famille
De David Yates avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, ...
Séance Spéciale - Sam 02/12 : 20h30



ROBIN DES BOIS

1h23/Animation
De Wolfgang Reitherman avec la voix de Roger Carel, ...
Séance Spéciale Téléthon
Sam 02/12 : 15h



L'ABBÉ PIERRE - UNE VIE DE COMBATS

2h18/Biopic - Drame
De Frédéric Tellier avec Benjamin Lavernhe, Emmanuelle Bercot, Michel Vuillermoz, ...
Mer 06/12 : 15h - Ven 08/12 : 16h
Sam 09/12 : 15h - Dim 10/12 : 15h



THE MARVELS

1h45/Action - Science-Fiction
De Nia Da Costa avec Megan McDonnell, Elissa Karasik, ...
Mer 06/12 : 20h30 - Jeu 07/12 : 20h30
Ven 08/12 : 20h30 - Mar 12/12 : 20h30



HARRY POTTER ET LE PRINCE DE SANG MÊLÉ

2h33/Fantastique - Aventure - Famille
De David Yates avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, ...
Séance Spéciale - Sam 09/12 : 20h30



HUNGER GAMES : LA BALLADE DU SERPENT ET DE L'OISEAU CHANTEUR

2h38/Science Fiction - Action - Aventure
De Francis Lawrence avec Tom Blyth, Rachel Zegler, Peter Dinklage, ...
Mer 13/12 : 20h30 - Jeu 14/12 : 20h30
Ven 15/12 : 20h30 - Mar 19/12 : 20h30



MONSIEUR LE MAIRE

1h42/Comédie dramatique
De Karine Blanc et Michel Tavares avec Clovis Cornillac, Eye Haidara, Laurence Côte, ...
Mer 13/12 : 15h - Ven 15/12 : 15h - Dim 17/12 : 15h



HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PART 1

2h26/Fantastique - Aventure
De David Yates avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, ...
Séance Spéciale - Sam 16/12 : 20h30



SOUND OF FREEDOM

2h11/Action - Thriller
De Alejandro Monteverde avec Jim Caviezel, Bill Camp, Cristal Aparicio, ...
Ven 22/12 : 15h



NAPOLÉON

2h39/Historique - Biopic - Guerre
De Ridley Scott avec Joaquin Phoenix, Vanessa Kirby, Tahar Rahim, ...
Mer 20/12 : 20h30 - Jeu 21/12 : 20h30
Ven 22/12 : 20h30 - Mar 26/12 : 20h30



LA PAT' PATROUILLE : LA SUPER PATROUILLE

1h33/Animation - Famille
De Cal Brunker avec Alexandre N'Guyen, Finn Lee-Epp, Lisa Caruso, ...
Mer 20/12 : 15h - Sam 23/12 : 15h - Mar 26/12 : 16h



HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PART 2

2h10/Fantastique - Aventure
De David Yates avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, ...
Séance Spéciale - Sam 23/12 : 20h30



THE POD GENERATION

1h41/Comédie - Romance - Science-fiction
De Sophie Barthes avec Emilia Clarke, Chiwetel Ejiofor, Vinette Robinson, ...
Mer 27/12 : 20h30 - Ven 29/12 : 20h30
Mar 02/01 : 20h30



FIVE NIGHTS AT FREDDY'S

1h50/Épouvante - Horreur
De Emma Tammi avec Josh Hutcherson, Piper Rubio, Elizabeth Lail, ...
Interdit aux moins de 16 ans
Jeu 28/12 : 20h30 - Sam 30/12 : 20h30



WISH - ASHA ET LA BONNE ÉTOILE

1h35/Animation - Famille
De Chris Buck et Fawn Veerasunthorn avec Océane Demontis, Ariana DeBose, Evan Peters, ...
Mer 27/12 : 14h

CINÉ-SPECTACLE ENFANT

Projection à 14h
du film Wish - Asha et la bonne étoile
Spectacle à 16h
« Le Monde Merveilleux de Tina »

Tarifs : Ciné + Spectacle à 5 € - Spectacle seul à 3 €

Une soirée de l'horreur réussie pour la 1^{ère} Zombie Run



Près de 150 participants sont venus à la 1^{ère} édition de la Zombie Run, organisée par l'Office Municipal des Sports, dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 ».



Vendredi 27 octobre, la pluie s'est arrêtée à point nommé pour mieux cerner le climat angoissant de cette soirée de l'horreur.

Non découragés, les participants inscrits ont globalement honoré leur rendez-vous avec les morts-vivants, clowns et autres monstres cachés tout autour de la Plaine des Navarres.



Les bénévoles, grimés et disséminés sur le parcours ont poussé des cris rauques en courant après les participants. Équipés d'un maillot blanc, les coureurs et marcheurs ont dû tout faire pour le préserver jusqu'à l'arrivée, 2 km plus loin.

Mais ici, pas de classement, ni de récompense. Juste une petite collation offerte par la Municipalité et le plaisir de se faire peur et de fuir devant des créatures plus effrayantes les unes que les autres...



Les anichois en redemandent ! Vivement l'année prochaine...

Une 5^{ème} édition réussie de la Tranchée de Kopierre

Initiée en 2018 dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, l'épreuve de cross mémoriel « La Tranchée de Kopierre », organisée par l'Aniche Athlétisme Club a connu sa cinquantième édition ce dimanche 19 novembre.



En effet, près de 280 athlètes se sont élancés pour le plaisir ou pour la gagne autour d'un parcours semé de flaques d'eau et d'une pente très raide.

En fin de matinée, dans la salle Léo-Logrange, avant de remettre les coupes aux gagnants sportifs, les élus ont honoré plus particulièrement deux personnes : Albert Lacauve a reçu la médaille des 50 ans de porte-drapeau et



Ludovic Lebrun s'est vu remettre la médaille Jeunesse et Sport pour son dévouement et son engagement associatif local, par le Maire, Xavier Bartoszek et le directeur départemental de l'ONACVG, Benoît Odelot,

en présence de Mady Dorchies, Conseillère Régionale.

C'est devant une exposition sur le thème « Sport, Mémoire et Défense » proposée par l'ONACVG des Hauts-de-France (Office National des Anciens Combattants



et Victimes de Guerre) que les vainqueurs des courses ont été récompensés. Un vélo offert par l'Union des Commerçants et Artisans Anichois a été remis à l'un des participants suite à un tirage au sort.

Aniche Arts Martiaux Académie maintient son niveau national



Le dernier week-end d'octobre s'est déroulée à Valenciennes, à la salle du Hainaut, la Coupe de France Karaté Light et Full Contact.

L'AAMA a engagé 15 compétiteurs qui ont fait briller les couleurs de la ville d'Aniche. Ces derniers ont remporté 5 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze. Une très belle performance nationale pour ce début de saison avec des combats très engagés en Light et Full Contact. Cette première compétition de

haut niveau prépare les prochaines échéances : Coupe de France Karaté Contact à Valence et Coupe de France de Karaté MIX/MMA à Paris.

Aniche Arts Martiaux Adadémie félicite ses champions : Kacie, Leo, Victor, Louis, Younes, Nathan, Bilal, Mathéo, Ali, Xavier, Pierre, Philippe, Dimitrie, Jérémie, Cyril et remercie ses coaches et entraîneurs : Elodie, Imad, Martin, Camille et Fred ainsi que les élus qui les soutiennent : Le maire, Xavier Bartoszek, Jessica Tanca, 1^{ère} Adjointe et Noël Poignard, Adjoint aux Sports.

Le club se porte bien et affiche au 1^{er} novembre 150 adhérents. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pour toutes les activités : Boxe Anglaise, Boxe Thaïlandaise, Full Contact, Karaté Contact & Kick Boxing, Body Karaté, Yoga, Strong Fitness, Baby Karaté, Karaté enfants, Ados & adultes, Circuit training « CROSSFIT », Karaté MIX/MMA.

Plus de renseignements par téléphone au 06 74 12 25 04 ou 06 87 01 82 52, sur le Facebook : [Aniche Arts Martiaux Academie](#) et sur le site internet : www.anicheartsmartiauxacademie.com.

Avec l'AAC, le sport devient accessible à tous !

L'athlétisme, c'est un peu comme une école pour le corps. Il renforce les muscles, améliore la coordination et booste l'endurance. Au-delà du physique, l'athlétisme inculque des valeurs essentielles : patience, persévérance, respect...

L'Aniche Athlétisme Club propose aux adultes et enfants, principalement à la salle Léo-Logrange, un programme d'activités variées sur le thème de la santé par le sport et de la reprise de l'exercice :



L'école d'Athlétisme pour les 6-12 ans

L'école d'Athlétisme, ouverte aux enfants de 6 à 12 ans, est gérée par l'Office Municipal des Sports. Elle est le socle de l'athlétisme de performance. C'est une pratique générale autour des fondamentaux (courir, sauter et lancer) et un développement harmonieux des aptitudes physiques de base, axé sur la coordination générale sous toutes ses formes. Plus de renseignements au 03 27 87 89 11.

L'Aniche Athlétisme Club

L'Aniche Athlétisme club est un club d'athlétisme convivial et agréable. Avec deux pôles proposés, vous saurez trouver chaussures à vos pieds :

- Pôle « Athlé Santé » le samedi matin pour se remettre à la pratique sportive, s'entretenir physiquement, améliorer son cardio ou tout simplement découvrir le plaisir de la course à pied.
- Pôle « Compétition » le mardi de 17h30 à 19h (jeunes et adultes) et le lundi de 18h à 20h (adultes) : Aider les jeunes athlètes à atteindre leur objectif lors des championnats, par des entraînements collectifs et individuels. Plus de renseignements au 06 56 73 75 16.

Ultimo de la Chapelle aux 3 Tilleuls et la Société Anichoise de Chasse



Mme Reygaert Mary est une passionnée de chiens de chasse depuis 1995. Elle a pris la décision de reprendre un chiot en ce début d'année 2023.

Sa volonté est de former son jeune chien à la recherche, à la détection, à l'« arrêt » et au rapport avec le gibier tué ou blessé.

Pouvez-vous nous présenter votre chien ?

Ultimo est un braque hongrois poil dur, c'est un chien d'arrêt...Il vient d'un élevage qui préserve la race grâce à une sélection méticuleuse. Il est né pour chasser le gibier à poils ou à plumes, génétiquement. Il a un nez excellent, un arrêt ferme et des dispositions pour le rapport ainsi que la capacité innée pour le travail à l'eau...

Pour développer toutes ses qualités, son propriétaire a le devoir de le passionner. Pour cela, il est indispensable de le mettre en présence de gibier, l'habituer aux coups de feu (démarrer par du 6 mm et terminer par les détonations d'un fusil).

Ce n'est pas en le promenant ou en l'éduquant qu'il peut développer ses compétences...

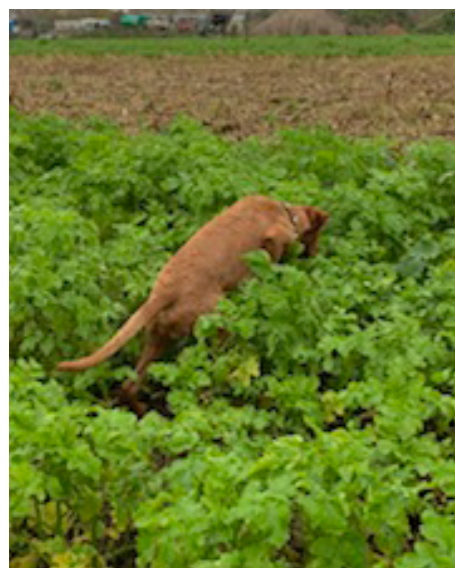
La seule solution, c'est la chasse ou l'envoyer chez un dresseur professionnel. J'ai donc opté pour une solution intermédiaire.



Lors d'un entretien avec le Maire, Xavier Bartoszek, je lui ai expliqué mes attentes. Il m'a mise en relation avec M. Cambier Yannick, président de la Société Anichoise de Chasse. Après une conversation téléphonique, celui-ci m'a donné son accord pour que je pose des faisans sous l'œil bienveillant de Bernard Savary, le garde-chasse assermenté afin de suivre la réaction du chien et son comportement à l'odeur du gibier.

Nous avons fait plusieurs séances et avons mis Ultimo dans les conditions qui se rapprochent le plus possible de la chasse aux coups de fusil.

Du haut de ses neuf mois, il a progressé suffisamment pour aller désormais à la chasse. Il lui manque bien entendu l'expérience mais il a du nez, commence à se livrer et s'arrête fermement. S'il a pu « se déclarer » (marquer l'arrêt sur du gibier) aussi vite, c'est grâce à la Société Anichoise de Chasse et à la confiance que les chasseurs m'ont accordé en m'invitant à les accompagner.



Je tiens à remercier le Maire d'Aniche et la société de chasse et plus particulièrement MM. Cambier Y. et Savary B. C'est un bel exemple d'ouverture et une belle générosité de leur part...

Je sais qu'en Normandie, il y a une association de chasseurs et éleveurs qui initient les jeunes chiens de chasse accompagnés de leur propriétaire. D'après mes recherches, il n'y a que très peu voire pas du tout de clubs (CUNCA) pour chien d'arrêt (inscrits au LOF) qui préparent les chiens aux concours.

Chaque race de chien a son club d'activités, il y a même encore un cynodrome dans le Nord/Pas-de-Calais pour lévriers mais le chien d'arrêt est mal loti. Les concours existent mais pas les préparations...

C'est dommage... Je ne suis peut-être pas la seule à vouloir passionner mon chien d'arrêt...

Séances de furetage sur la Plaine des Navarres



La Société Anichoise de Chasse va procéder à des séances de furetage sur le site des Navarres. Celles-ci ont pour but de prévenir les dégâts commis aux cultures ou aux différentes structures du site, notamment les versants de butte.

Il est fortement recommandé d'éviter les zones matérialisées sur la carte ci-contre de 9h à 12h, aux dates suivantes :

- les samedis 9 et 23 décembre ;
- les samedis 6 et 20 janvier 2024.

Une signalisation rappelant qu'un acte de chasse est en cours sera mise en place dès le début des opérations. Merci de bien vouloir éviter ces zones ou leurs abords aux dates et heures indiquées, de même que pour vos compagnons à quatre pattes. Il en va de la sécurité de tous et de chacun.

Pour rappel, cette démarche a pour but de pouvoir pratiquer l'activité en symbiose avec toutes les autres, en toute sécurité et dans le respect de chacun.

L'ADALA a fêté le maquettisme et le modélisme



L'Association pour le Développement des Activités de Loisirs sur Aniche et sa région a organisé du 27 au 29 octobre son grand rassemblement de maquettisme et de modélisme à la salle Léo-Lagrange.

Un véritable paradis de maquettes de tous les styles et de toutes les époques avec des modèles qui ont fait rêver.

Le public, venu nombreux durant ces 3 jours, a pu découvrir des réseaux de trains, véhicules, camions, avions et dioramas de

tout genre, élaborés avec soin par des collectionneurs passionnés venus de toute la région.

De nombreux stands étaient installés et des bourses d'échange ont eu lieu entre les férus de modélisme et de maquettisme à la recherche de pièces détachées ou d'équipement.



Le samedi soir, le duo musical « Au Soufflet des Frissons » a interprété des chansons à texte, façon Ch'ti, pour le plus grand bonheur des spectateurs présents.

De nombreux élus, ainsi que le Maire, Xavier Bartoszek, sont venus saluer les organisateurs de cette belle exposition.



L'Histoire des Mines d'Aniche

retracée dans une exposition



Du 10 au 12 novembre, Aniche a fêté l'anniversaire des 250 ans de la création des Mines d'Aniche dans une exposition préparée minutieusement par la Société d'Histoire d'Aniche, avec le concours de la Municipalité et d'associations locales.

Cette exposition, qui retraçait la vie des mineurs et l'histoire de la Compagnie des Mines, 2^{ème} compagnie d'extraction de charbon de France, a remporté un vif succès. Rien n'y manquait, de la création du charbon il y a 350 millions d'années, à la fermeture du dernier puits en 1990.



On y retrouvait la création de la société des Mines d'Aniche, l'histoire des différents puits et avaleresses, la vie des mineurs mais encore les accidents, les progrès sur la santé des mineurs, leurs loisirs, ou encore le travail des caffuts ou des galibots.

En effet, après des mois de travail et de recherche par la Société d'Histoire d'Aniche, il en est sorti une exposition grandiose qui a vu



passer plus de 3 000 visiteurs du vendredi au dimanche, obligeant les organisateurs à des journées « non-stop » pour recevoir tout le monde, dont près de 500 scolaires qui ont eu la chance de découvrir cette exposition en avant-première.

La SHA ne peut que se féliciter d'un tel succès qui ouvre la porte aux activités qui parsèmeront cette année anniversaire.



Le saviez-vous ?

Deux compagnies minières se sont partagées le territoire de la commune : la compagnie des Mines d'Aniche, créée par le Marquis de Traisnel en 1773 et la compagnie d'Azincourt créée en 1840.

Au total, ce sont 15 puits qui ont été creusés dans le sous-sol anichois. Il y en a peut-être un près de chez vous :

- La fosse Sainte-Catherine (1777-1840) et Saint-Mathias (1777- 1840) sur le Boulevard Vaillant-Couturier près de la Verrerie d'en Bas
- Les fosses Sainte-Barbe (1786-1850) et Saint-Waast (1786 - 1840) dans la rue Patoux où se trouve un wagonnet et une plaque commémorative.
- La fosse Sainte-Thérèse (1779-1786) dans la rue Chantreau (derrière les habitations)
- La fosse Saint Laurent (1779-1786) sur le Boulevard Vaillant Couturier près de l'ancien passage à niveau
- La fosse Sainte Hyacinthe (1793-1840) dans la rue Delforge, derrière les habitations.
- La fosse Aoust (1836-1871) dans la rue Jean Jaurès, à l'emplacement de la déchetterie
- La fosse Fénélon (1847-1925) dans la rue Delestraint près de l'entrée de la Zone Industrielle Somain Aniche
- La fosse Traisnel (1848-1952) à la sortie de la rue Fendoli pour aller sur Bruille, à l'emplacement du Point P
- La fosse Archevêque (1854-1969) sur l'espace vert, au pied du terril près de la cité Archevêque
- La fosse d'Etroeungt (1838-1840) dans la rue Lutas près du cimetière du Sud
- La fosse Saint Edouard (1838-1882) dans la rue Pierre Joseph Laurent, derrière les habitations
- La fosse Sainte-Marie (1841-1882) près de la rue Rousselin
- La fosse Saint Auguste (1846-1878) dans le bois, à la limite d'Abscon

L'emplacement des puits est matérialisé par des plaques où sont inscrits le nom de la fosse et les dates de création et de cession.

Assemblées Générales

L'Avenir Musical de Kopierre devient l'Orchestre d'Harmonie Municipal d'Aniche



La dernière Assemblée Générale de l'Avenir Musical de Kopierre, présidée par le Maire, Xavier Bartoszek, s'est déroulée vendredi 3 novembre dans la nouvelle salle de répétition de l'Orchestre d'Harmonie Municipal d'Aniche dirigé par Cyril Grout.

En présence de l'Adjointe à la Culture, Catherine Leriche et des anciens membres de l'AMK dont l'ancien président, Alain Hoffman, cette nouvelle assemblée a permis d'élire les membres du nouveau bureau de l'OHMA :

Président : Raymond Grout - **Vice-Président** : Bertrand Seguy
Secrétaire : Dorothee Dreser, **Trésorier** : Aïcha Bourlet.

L'Orchestre d'Harmonie Municipal d'Aniche recrute toujours des musiciens prêts à embarquer chaque vendredi de 19h30 à 21h30 au 65 rue Patoux à Aniche.

Au programme chaque vendredi : Pirates des Caraïbes, le Roi Lion, Abba Gold, Avatar ...

Tous les musiciens et l'ensemble du bureau en profitent également pour vous souhaiter de merveilleuses fêtes de fin d'année, tout en musique.

Et pour cela, ils vous donnent rendez-vous dimanche 10 décembre à 11h sur la Place Jean-Jaurès à l'occasion du Village de Noël. Venez nombreux !

Plus d'infos auprès de Cyril Grout par téléphone au 06 75 82 83 23 ou par mail à harmonie.aniche@gmail.com. Visitez également leur Facebook : [Orchestre d'Harmonie Municipal d'Aniche](#).

L'Association Anichoise pour le Développement et les Echanges Internationaux

L'AADEI a organisé dimanche 5 novembre son assemblée générale annuelle suivie de son traditionnel repas associatif.

Le bureau a présenté les différents bilans, le descriptif des voyages et sorties réalisés en 2022/2023 ainsi que les différents projets pour l'année à venir (Ténérife, Compiègne, les châteaux de la Loire, les Flandres, la Corse...). Pour l'international ont été évoqués les jumelages avec Bobingen et Novy-Bor et les différents cours de langues que proposent l'association : anglais (3 niveaux différents dès 3 ans), italien, polonais. Le secrétaire présenta les personnes adhérentes désirant intégrer le nouveau conseil d'administration.

Tout le monde s'est ensuite regroupé autour du verre de l'amitié et des divers postes tenus pour les inscriptions aux voyages et sorties futurs. 13h30 était l'heure de ralliement pour le repas festif qui s'est déroulé salle Claudine-Normand où les danseuses et danseurs ont pu s'en donner à cœur joie sous la houlette de leur fidèle animateur musical Mickaël.



L'Union des Commerçants et Artisans Anichois



Lundi 13 novembre, plus d'une vingtaine de commerçants et artisans d'Aniche étaient rassemblés salle Kopierre à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'UCAA. Après la présentation du bilan moral et financier, Sandrine Vittu, Vice-Présidente, et Sébastien Flodrops, Trésorier, ont laissé leurs places. Le nouveau bureau a ensuite été élu à la majorité :

Président : Michel Stienne, Auto école La Pyramide
Vice-Présidente : Cécile Ferrer, Institut Malher
Trésorière : Linda Lesieux, Enjoy Photography
Secrétaire : Thierry Strbik, TS Marketing

Jean-Marie Armand, fleuriste anichois à la retraite (Décofleur), rejoint également l'association en tant que Président d'honneur. Il s'investira auprès du nouveau bureau pour mettre à profit son réseau, son temps et son expérience.

Monsieur le Maire a félicité cette démarche et a remercié l'ancienne équipe pour les actions menées pendant l'année écoulée. Il a ensuite invité l'ensemble des personnes présentes à faire vivre l'union entre les commerçants et a rappelé la nécessité d'une bonne coordination entre l'association et la Ville afin de contribuer à la redynamisation commerciale d'Aniche.

La Confrérie de Kopierre

recherche des bénévoles



La Confrérie de Kopierre regroupe les porteurs, les anciens porteurs de notre Géant ainsi que les commissaires du cortège.

Peuvent y adhérer toutes personnes de bonne volonté (futurs porteurs, membres actifs et ou bienfaiteurs), pour promouvoir notre Géant Kopierre, nos traditions festives, notre ville.

Un seul mot d'ordre : les consoeurs et confrères doivent prôner l'amitié, la convivialité, l'honneur et la solidarité tout en défendant notre Géant et notre patrimoine festif !

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez Jacques Taisne, Président de la Confrérie, par téléphone au 06 87 17 65 18.

Don de Sang

DON DE SANG
Privilégiez le rendez-vous !

ANICHE
MERCREDI 6 DECEMBRE
10h à 12h30
14h à 18h
Salle Claudine-Normand
3 rue Henri-Barbusse

Inscription sur : <https://lbit.ly/3A1PkFk>

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang. Rendez-vous sur notre site.

Noël au Luxembourg



Le club des supporters du Sporting Club Aniche « Allez les Tigres » organise le samedi 16 décembre un voyage pour découvrir le Marché de Noël au Luxembourg.

Ce marché vous fera voyager et vous permettra de découvrir mille et une idées de cadeaux dans les chalets typiques animés.

Le tarif est fixé à 27 € par personne.

Inscrivez-vous avant le 8 décembre auprès de Gustave au 06 25 07 80 88 ou d'André au 06 63 59 44 45.

C'est dans la hotte !

avec O₂



Du 27 novembre au 20 décembre, l'agence O₂ Coeur de l'Ostrevent, située 70 rue Henri-Barbusse à Aniche organise une collecte de jouets au profit du Secours Populaire Français.

Vous souhaitez participer ? Venez déposer vos jouets neufs ou d'occasion, dans la hotte de l'agence O₂ Coeur de l'Ostrevent (sur rendez vous en contactant l'équipe au 06 18 11 10 48).

Un jouet, un sourire d'enfant ! Merci pour eux.

Soirée St Valentin

avec Les Amis du SCA

Soirée St Valentin
le 10 février 2024
Organisé par les Amis du SCA

Salle Claudine Normand à Aniche
Ouverture des portes à 19h

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Menu adulte 32€ 1 apéro offert (hors champagne) Velouté d'asperge Suprême de pintade crémeuse aux champignons Pomme de terre reconstituée Fagot d'haricot vert Fromage Dessert</p> | <p>Menu enfant 14€ Blanc de poulet Pomme de terre reconstituée Fagot d'haricot vert Dessert</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Animée par Seb Events Sonorisation

Inscription après 18h au prix de
BARALLE Michael 06 78 22 80 93
ROGE Emeric 06 23 65 66 24

Fin des inscriptions le 04/02/2024

Supers Lotos



Le club des supporters du Sporting Club Aniche « Allez les Tigres » organise un Super Loto animé par Ludo et Momo, le dimanche 7 janvier 2024 à la salle Louis-Pol.

Les jeux débuteront à 15h et l'ouverture des portes se fera à 11h.

7 séries en bons d'achat et de nombreux lots de valeur sont à gagner... Jeux intermédiaires. Buvette et restauration rapide sur place.

- le carton à 1,50 €
- la planche de 24 cartons à 20 €

Renseignements et réservations au 06 64 72 95 24, au 06 81 59 01 36 ou au 06 25 07 80 88.

LOTO de Noël
dimanche 17 décembre 2023
de 14h à 18h

OUVERT À TOUS
Les enfants accompagnés d'un parent
Places limitées à 80 personnes

De nombreux jeux de société à gagner

Cartons LOTO
- 2€ le carton de jeu
- 10€ pour 6 cartons

Inscription obligatoire avant le mercredi 13 décembre 2023 :
Au siège administratif de l'association L.A.P.A.G.E.
35 rue Delforge à ANICHE

QUE FAIT LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ?

1

C.C.A.S



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a pour mission d'**accompagner** et de **soutenir** au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de **lutter contre toutes les formes d'exclusion**, de **réduire les inégalités** et de **faciliter l'accès aux droits**.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent plusieurs missions :

- Accompagner l'attribution de l'**aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) :

- Dossier de placement des personnes âgées ou handicapées (MDPH, AAH, ACTP, carte mobilité...)
- Dossier Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
- Obligations alimentaires
- Demandes de RSA, fonds de solidarité logement (FSL), dossiers expulsion, surendettement, aides financières de secours exceptionnel ou d'urgence.
- Demandes de logement, suivi des domiciliations
- Dossiers DALO et PALHPD (Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées)

Le CCAS accompagne plus de **200 personnes** à l'année.

2

France Services



Depuis mars 2021, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a inauguré la maison "France Service" au sein de ses locaux. En plus des missions sociales quotidiennes assurées par nos agents du CCAS, ces nouvelles responsabilités impliquent de fournir une assistance et un accompagnement aux usagers dans leurs démarches administratives auprès de divers organismes et partenaires tels que, la CAF, la CARSAT, la CPAM, l'ANTS, les Impôts, Pôle emploi, entre autres...

Plus de 2 800 dossiers ont été traités à ce jour.

3

Service d'aide à domicile



Le service d'aide et d'accompagnement à domicile s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus. Ce service vise à fournir une assistance directement au domicile des personnes âgées, couvrant divers aspects de la vie quotidienne tels que la **toilette**, la **préparation des repas**, la **prise de repas**, la **mise en pyjama**, l'**entretien du logement**, les **courses**, les **déplacements extérieurs** et la **garde**.

Les prestations peuvent bénéficier d'un financement partiel du Département lorsqu'elles sont intégrées au plan d'aide du bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (**APA**), mais également de la **CARSAT**, de la **MSA** ou de certaines **mutuelles**. Pour effectuer une demande, vous pouvez obtenir le dossier de demande d'aides à l'autonomie à domicile auprès du CCAS.

Madame VERTRAY, coordinatrice du service d'aide à domicile, est disponible pour vous accompagner et compléter le dossier.

Pour toutes questions ou toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à la contacter au 03.27.99.91.09.

4

Portage de repas



Proposé par le C.C.A.S., le portage de repas à domicile s'adresse aux habitants d'Aniche âgés de **60 ans et plus** et les personnes en situation de handicap (reconnues handicapées et percevant à ce titre une prestation de handicap).

Le portage de repas à domicile peut être mis en place de façon ponctuelle, après une hospitalisation par exemple, ou de manière plus durable.

Vous êtes libre de choisir le nombre de repas livrés par semaine sans engagement sur la durée.

Le service est proposé **7 jours sur 7, 365 jours par an**. La livraison s'effectue du Lundi au Vendredi entre 9h et 12h.

Les repas portés par le livreur sont composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat, de fromage, de pain et de beurre et d'un dessert. Le prix du repas est de **7.50€**.

En 2022, 10 300 repas ont été distribués pour 45 bénéficiaires.

5

Festivités



Colis de Noël : Les inscriptions pour le colis de Noël se font chaque année au mois de **SEPTEMBRE** sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. Ce colis est destiné aux personnes âgées de **68 ans et plus**. Pour l'année 2023, la distribution aura lieu le **mardi 12 décembre** de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h à la salle Claudine-Normand.



La Semaine Bleue a eu lieu du 02 au 06 octobre 2023 :

Près de 50 personnes ont participé aux différentes activités telles que: loto, belote, jeux musicaux intergénérationnels, activités « remue-méninges » et séance de cinéma.

Sortie festive et culturelle des séniors:

Le CCAS a organisé une sortie spécialement dédiée aux séniors Anichois âgés de 60 ans et plus. Cette sortie a eu lieu le 8 novembre 2023 au restaurant "Le chalet de l'Etang" à Le Quesnoy. 106 convives se sont réunis lors de cet événement et ont tous exprimé leur satisfaction de cette journée.

6

Logement

Des permanences pour le logement sont assurées par Madame STIEVENARD, adjointe aux affaires sociales, les lundis de 14h à 16h pour le logement et les jeudis de 10h à 12h pour l'étude des aides facultatives (**uniquement sur rendez-vous**).

Il est nécessaire de soumettre une demande de logement social (inscription au SNE ou retrait d'un dossier logement auprès de l'accueil du CCAS) préalablement pour obtenir un numéro unique, lequel sera **obligatoire** lors du rendez-vous.

Plus de 400 personnes ont été reçues à la permanence "Logement et Aides facultatives".

7

Santé et handicap



Madame TAISNE, conseillère déléguée à la Santé, et Madame VALIN, conseillère déléguée au Handicap, sont responsables de la gestion de l'appel à projets portant sur la santé et le handicap. Cela englobe des initiatives telles que la création de places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite, des ateliers visant le bien-être, ainsi que toute autre manifestation organisée tout au long de l'année.

Intoxication au monoxyde de carbone

reconnaître ces symptômes peut sauver des vies !

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Comme les virus, le monoxyde de carbone ne se voit pas, ne se sent pas, n'a pas de goût, ... Ce gaz est pourtant toxique. Tous les appareils de chauffage à combustion peuvent produire du monoxyde de carbone, s'ils sont anciens, mal entretenus, mal réglés, mal oxygénés, ...

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes d'une intoxication, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble, doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone :



Intoxication chronique

À ne pas confondre avec une intoxication alimentaire

Perceptions lumineuses,
Mal de tête,
Fatigue, nausées

Intoxication aiguë

Incapacité à se déplacer

Vomissement,
Syncope,
Coma

Il faut agir vite car le monoxyde de carbone peut en quelques minutes vous faire perdre connaissance. Ce gaz peut également laisser des séquelles importantes et être mortel en cas d'intoxication aiguë.

Appeler le SAMU : 18 ou les Pompiers : 15.

Plus d'infos sur www.intoxco-hautsdefrance.fr ou www.appa.osso.fr.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Rassemblement Citoyen, Aniche, ma commune, j'y tiens

1 300 000 € pour changer toutes les ampoules de l'éclairage public et les remplacer par des LED, voilà ce qu'un journaliste qualifie de dépense pharaonique.

Disons-le tout de suite, l'opération est nécessaire. Les LED améliorent la qualité de l'éclairage, elles durent deux fois plus longtemps et elles consomment moins.

Avant de réduire et de supprimer l'éclairage nocturne, la consommation des lampadaires représentait près de la moitié de la consommation d'énergie des villes. Alors oui ! C'est une bonne idée de passer aux LED.

La restriction que nous apportons c'est sur le choix de tout changer d'un seul coup. Cette dépense ajoutée à d'autres déjà engagées comme la salle Coubertin, par exemple, va peser lourd sur le budget communal, d'autant que peu d'aides ou de subventions sont attendues.

Peut-être vaudrait-il mieux phaser l'opération par un plan pluri-annuel car le renouvellement des ampoules dans une dizaine d'années devra se faire d'un bloc puisqu'elles vieilliront au même rythme.

Illustration de notre mot d'ordre : prudence, modération et modestie dans les projets nous mettent à l'abri de mauvaises surprises.

Michel Meurdesoif, Conseiller Municipal.

Rassemblement National (Texte non communiqué)

Permanences

CNL59, ADIL, France Rénov', ...



Problème de justice, de logement, de maladie, ou simplement un conseil ou de l'aide, des permanences gratuites sont régulièrement assurées à Aniche.

Permanence CNL59 (Confédération Nationale du Logement)

le mercredi 10 janvier 2024 de 9h à 12h à la Maison « France Services ».

Infos au 03 20 07 09 58 ou à contact@cnl59.fr

Permanence SOLHA (Information sur la rénovation de l'habitat)

le vendredi 5 janvier 2024 de 8h30 à 12h au Centre Communal d'Action Sociale.

Permanences du Secours Catholique

sur RDV les mardis 5 et 19 décembre au Centre Communal d'Action Sociale. Infos au 06 84 21 04 18

Permanences du Trésor Public



FINANCES PUBLIQUES

Pour assurer un service de qualité aux Anichois et les aider dans leurs démarches administratives, des permanences auront désormais lieu à la Maison France Services d'Aniche tous les vendredis matins de 8h45 à 11h45 uniquement sur prise de rendez-vous par téléphone au 03 27 93 48 48

ou sur le site des impôts : www.impots.gouv.fr dans la rubrique « Contact et RDV ».

« Mon Petit Village » du Clos des Arums



Les résidents du Béguinage « Le Clos des Arums », situé Place foulon, vous attendent nombreux à leur 3^{ème} Marché de Noël qui se déroulera le samedi 16 décembre de 14h à 17h. L'entrée est libre.

Vous y découvrirez toutes leurs petites créations « fait-main » aux couleurs de Noël ! Ambiance conviviale et chaleureuse assurée !!! Café, chocolats, crêpes et d'autres surprises vous attendent...

N'hésitez pas à visiter leur page Facebook : [« Mon petit village » le clos des arums d'Aniche.](https://www.facebook.com/monpetitvillageleclosdesarums)

Des paniers solidaires distribués à 150 foyers anichois

Afin de faire face à l'augmentation du coût de la vie et à la baisse du pouvoir d'achat, le Département du Nord, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, a décidé d'octroyer un panier solidaire constitué de produits frais locaux, issus de l'agriculture biologique aux bénéficiaires des aides alimentaires.

Ce mardi 14 novembre, la salle Jean-Schmidt a été mise à disposition pour la distribution de ces paniers solidaires. Les bénéficiaires y ont trouvé des légumes (pommes de terre, oignons, carottes), des pâtes, des œufs, du lait, ou encore du potjveelesch.

Charles Beauchamp et Maryline Lucas, retenus par d'autres impératifs, ont délégué la distribution à Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche.

Cette démarche permet d'accompagner les personnes les plus en difficulté, mais aussi de donner un coup de pouce à la filière agricole, et notamment à la filière bio.



Votez pour la vitrine décorée que vous préférez !



Afin de contribuer à la magie des fêtes de fin d'année, vos commerçants et artisans locaux se mobilisent dans le cadre du concours « Vitrines en Fête » du 6 décembre 2023 au 6 janvier 2024.

Baladez-vous dans Aniche pour admirer les décors féériques des boutiques participantes et votez pour celle que vous préférez !

Petits et grands, remplissez le bulletin de vote ci-dessous et déposez-le ou renvoyez-le par mail à l'adresse indiquée.

Votre vote vous permettra de participer au tirage au sort.

8 chanceux repartiront avec un lot qui permettra de prolonger l'esprit des fêtes de fin d'année.

Le règlement du concours est téléchargeable sur le site officiel de la Ville www.aniche.fr, en Mairie d'Aniche ou sur simple demande auprès de Marie-Anne Forconi par téléphone au 03 27 99 91 03 ou par mail à maforconi-pvd-aniche@orange.fr.

Retrouvez la liste des participants sur le site : www.aniche.fr ou sur le Facebook : [Ville d'Aniche](https://www.facebook.com/Ville.dAniche).

BULLETIN DE VOTE

Jeu-Concours "Vitrines en Fête" 2023
du 6 décembre 2023 au 6 janvier 2024.

Votez pour votre vitrine préférée
en retournant ce coupon en Mairie d'Aniche au 6 rue Barbusse.
Une urne sera à votre disposition à l'accueil.

Je vote pour ma vitrine préférée :

Nom de la boutique :

Adresse de la Boutique :

Vos nom et prénom :

Adresse postale :

Adresse mail : **N° de Téléphone :**

Ensemble pour agir et Entreprendre



Vous souhaitez entreprendre et vous avez besoin d'aide pour réussir votre création d'entreprise ?

Monter votre projet avec votre conseiller BGE, trouver les financements et développer les compétences indispensables avec les formations dispensées. On en parle ?

La BGE tiendra une permanence les jeudis 7 et 21 décembre de 13h30 à 17h au Centre Communal d'Action Sociale, sur rendez-vous auprès de votre conseiller BGE par téléphone au 03 20 19 20 00 ou par mail à douois@bge-hautsdefrance.fr.

Zoom sur DEST1

L'équipe DEST1 se renouvelle avec un nouveau coach !

Vincent Gouriou a rejoint l'équipe de DEST1 pour toujours mieux vous accompagner dans tous les domaines de votre vie. De façon personnalisée, en fonction de vos besoins et de votre rythme, DEST1 vous aide à vous préparer à retourner à l'emploi ou à la formation.

Adeline et Vincent s'occuperont de vos projets sur le plan professionnel. Vous ne savez pas ce que vous voulez faire ? Pas de soucis DEST1 est là ! Vous ne savez pas trop comment faire un CV, une lettre de motivation, comment parler de soi pour un entretien ? DEST1 est encore là !

Un besoin de retravailler la confiance en soi ? DEST1 est toujours là ! Vous êtes perdu dans vos démarches ? Manon est aussi présente pour tout le côté administratif (santé, mobilité, logement, budget, ...). D'autres professionnels peuvent aussi intervenir auprès de vous comme une sophrologue et une psychologue. Curieux d'en savoir plus ? Quelque soit votre âge, n'hésitez pas à contacter l'équipe.

DEST1 est situé au 44 rue Patoux et disponible par téléphone au 07 85 53 04 20 ou au 06 07 52 66 13.



Aniche

Alstom Crespin recrute

L'agence Aura intérim recrute pour Segula, prestataire chez Alstom Crespin, des techniciens CND CIFM (Contrôle Non Déductif Fabrication et Maintenance).



Un parcours de formation et d'intégration est prévu à l'AFPA de Lievin à partir du 22 décembre 2023 pour une durée d'environ 2 mois (formation pratique, période en entreprise et préparation à l'examen).

Vous connaissez le milieu industriel, avez un niveau 1ere ou terminale et êtes mobile ? Cette opportunité vous intéresse ?

Une réunion d'information est organisée le vendredi 8 décembre à 9h au Pôle Emploi de Somain.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller Pôle Emploi pour tout renseignement ou à vous inscrire via la plateforme mesevenementsemploi.pole-emploi.fr.

un Point Presse au Palais de la Bière

Depuis début octobre, le Bar-PMU « Le Palais de la Bière » a une corde de plus à son arc avec l'arrivée d'un Point Presse.

C'est une nouvelle offre qui vient s'ajouter au bar, tabac et à la Française des Jeux de ce commerce repris en mai par les deux soeurs, Anita et Fanny Zhou qui ont, il y a quelque temps, aménagé un petit coin où l'on peut prendre thé ou café tout en lisant son journal ou tout autre magazine d'informations acheté sur place.



Vous y découvrirez de nombreux journaux comme La Voix du Nord, L'Observateur du Douaisis, le Nouvel Observateur, Le Monde, ... ou d'autres magazines spécialisés dans les peuples, la cuisine, le bricolage, la maison, les voyages, ... Une vitrine à l'entrée du Bar-PMU est également à votre disposition si vous avez besoin de cartes d'anniversaire ou de voeux, des accessoires USB, des sucreries et des petits jouets.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette nouvelle installation pour la redynamisation de notre Centre-Ville puisqu'Aniche n'avait plus de Point Presse depuis les cessations et fermetures successives des années 80 aux années 2010 des Maisons de Presse Dumoulin (rue Barbusse de 1926 à 1984), Verheye, Bagnarosa, Delzenne et Wadin (sur la Grand' Place jusqu'en 2012).

Anita et Fanny vous accueillent du lundi au vendredi de 7h à 20h et les samedi et dimanche de 8h à 20h. Renseignements au 03 27 92 43 83.

Sophiane Galland, nouvel entrepreneur à Aniche

Sophiane Galland a décidé de se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat. Le jeune homme vient de créer, depuis le 2 octobre, sa propre entreprise, dénommée SG Climatisation, d'installation, de mise en service, d'entretien et de dépannage dans le domaine de la climatisation et de l'électricité.

Titulaire d'un BTS, Sophiane a auparavant travaillé un an dans une société de climatisation et d'électricité.

Cette expérience lui a permis d'acquérir toutes les compétences du métier et ainsi de s'installer désormais à son compte.

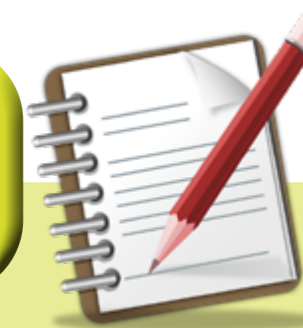
Cet artisan professionnel vous propose des prestations variées allant de la climatisation à la pompe à chaleur en passant par les ballons thermodynamiques gainables jusqu'à l'électricité générale (changement de compteur, rénovation/maintenance, extension).

Installé rue Auguste Dubray, SG Climatisation intervient sur tout le territoire du Douaisis et Valenciennois. Ses installations suivent les nouvelles normes. Les déplacements et devis sont gratuits !

Alors, n'hésitez pas à le contacter de 8h à 20h par téléphone au 09 86 63 87 78 ou au 06 68 18 83 32 ou par mail à galland.sophiane14@gmail.com.



SORTEZ VOS AGENDAS !



Du 27 novembre
ou 20 décembre
Collecte de jouets chez O₂

Le 1^{er} décembre
Permanence OPAH-RU

Le 5 décembre
Hommage aux Morts pour
la France pendant la guerre
d'Algérie et les combats du
Maroc et de la Tunisie

Atelier Numérique

Le 6 décembre
Don du sang

L'Heure du Conte

Les Bébés d'EMMA

Le 9 décembre
Séance de furetage
sur la Plaine des Navarres

Du 6 au 10 décembre
Village de Noël

Le 7 décembre
École des Parents :
Osez se faire confiance

Permanence BGE

Le 8 décembre
Alstom Crespin recrute

Le 9 décembre
Permanence
du Secours Catholique

Le 10 décembre
Bébés Lecteurs

Le 12 décembre
Atelier Numérique

Le 13 décembre
Les Bébés d'EMMA

Le 15 décembre
Forum des Parents :
La sophrologie

Le 16 décembre
Atelier « Carte de Voeux »

« Mon Petit Village »
du Clos des Arums

Noël au Luxembourg

Le 17 décembre
Chorale « Les Petits
Chanteurs de Lambres »

Super Loto de l'ALAPAGE

Le 19 décembre
Atelier Numérique

Permanence
du Secours Catholique

Le 20 décembre
Atelier Parents/Enfants :
Carte de Voeux

Contes givrés
et p'tites notes d'hiver

Le 21 décembre
Permanence BGE

Le 23 décembre
P'tites mains pour grandes
zoreilles Spécial Noël

Spectacle « Le Livre Magique »

Séance de furetage
sur la Plaine des Navarres

Le 28 décembre
Après-Midi Récréatif

Le 5 janvier
Permanence SOLIHA

Le 6 janvier
Séance de furetage
sur la Plaine des Navarres

Le 7 janvier
Les Bébés d'EMMA

Super Loto
du club des supporters
du SCA « Allez les Tigres »

Les 8 et 9 janvier
Ramassage des sapins
naturels

Le 10 janvier
Les Bébés d'EMMA

Permanence CNL59

Le 13 janvier
Bébés Lecteurs

L'Heure du Conte

Les 14 janvier
Pièce de Théâtre

Du 18 janvier au 24 février
Recensement de la
population

Le 20 janvier
Séance de furetage
sur la Plaine des Navarres

Le 21 janvier
Les Bébés d'EMMA

Le 24 janvier
Les Bébés d'EMMA

Le 10 février
Soirée St Valentin
avec les Amis du SCA

Les 12 et 13 avril
Mon Centre-Ville a un
Incroyable Commerce

LA MACHINE À REMONTÉ LE TEMPS

Chaquemois, la Municipalité vous invite à remonter le temps à travers l'Histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres, de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs.

Ce mois-ci nous remontons l'Histoire de Noël dans les écoles...



Crédits photos : Société d'Histoire d'Aniche

La fête de Noël a, de tout temps, occupé une place prépondérante dans la vie des Anichois petits et grands. Noël, fête des enfants par excellence, était traditionnellement célébré dans les écoles. Aujourd'hui encore, la municipalité s'attache à offrir de véritables moments de bonheur et entretenir la magie de Noël en proposant chaque année de nouvelles animations.